

EXTRAIT

DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VANDŒUVRE-LES-NANCY

MOTION DE SOUTIEN DE LA VILLE DE
VANDŒUVRE AU TRAITÉ INTERNATIONAL
D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

SEANCE DU : 15 FEVRIER 2021
COMMUNICATION N° : 3

RAPPORTEUR : M. PLANE

COMMUNICATION

Considérant que les armes nucléaires représentent une menace insupportable pour leurs populations, 122 États ont voté à l'ONU le 7 juillet 2017 un traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) ;

Considérant que ce traité ayant été ratifié par 50 états, il est de fait entré en vigueur depuis le 22 janvier 2021 ;

Considérant qu'ayant force de loi au regard du droit international, si la France refusait de le ratifier, elle se mettrait dans l'illégalité ;

Considérant qu'en prévoyant un budget de 37 milliards d'euros sur six ans pour moderniser et renouveler les armes nucléaires, notre pays fait peser sur sa population une dépense annuelle de six milliards d'euros en moyenne, alors que les services de santé sont débordés par la crise sanitaire, que les communes et les services publics sont étranglés par le manque de moyens ;

Considérant que le simple fait de stocker ou de transporter des armes nucléaires favorise l'éventualité d'une attaque terroriste ou militaire et que toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques irréversibles et à grande échelle pour la population et pour l'environnement.

La ville de Vandœuvre, soucieuse de la santé et de la sécurité de sa population, estime que ses habitants ont le droit d'être libérés de cette menace.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE VANDŒUVRE LES NANCY

Décide de se joindre à de nombreuses communes françaises pour signer l'appel des villes pour l'interdiction de l'arme nucléaire.

Adoptée à l'unanimité

Ne participent pas au vote : Mme Dominique RENAUD, M. SAINT-DENIS Marc,
M. BARBIER Léopold, M. PALAU François, Mme ZENEVRE-COLLIN Caroline

LUNDI 15 FEVRIER 2021

3

19H00

Rapporteur : M. HABLOT
Secrétaire de séance : M. MAKLOUFI Fathi

ETAIENT PRESENTS :

M. HABLOT Stéphane
M. DONATI Patrice
M. HEKALO Skender
MME KOMOROWSKI Régine
M. BECKER Jean-Pierre
MME VUILLAUME Marilène
M. DAMOISEAUX Bruno
MME ACKERMANN Daniëlle
M. YOU Bertrand
MME GRAF Chabha
M. THIRIET Sylvain
MME ATTUIL Carole
MME BRUNGARD Marie-Jeanne
M. ROUSSELOT Henri
MME COQUILLAUD Francine
MME ROUILLON Marie-Agnès
MME CLESSE Nadine
M. GRAUFFEL Claude
MME BRETEILLE Marie-Hélène

M. PLANE Philippe
MME STEPHANUS Nicole
M. ATAIN-KOUADIO Philippe
M. HARAND Arnaud
MME MENOVAR Samira
M. STOCKER Franck
MME PIBOULE Nadine
M. CAREME Samuel
MME TAKTAK Zeynep
M. CHAARI Abdelatif
MME BOUDJENOU Karima
M. MAKLOUFI Fathi
M. RICHARD Jérémy
MME TARGA Laurie
MME RENAUD Dominique
M. SAINT-DENIS
M. BARBIER Léopold
M. PALAU François
MME ZENEVRE-COLLIN Caroline

AVAIT DONNE POUVOIR

MME MARCHETTI Nancy

à

M. BECKER Jean-Pierre

JE CERTIFIE QUE LA CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
A ETE AFFICHEE LE : 09/02/2021

QUE LE PRESENT ACTE
A ETE PUBLIE LE : 17 FEV. 2021

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE :

